

France/Aide au développement

Macron confirme une hausse d'un milliard d'euros en 2019

AFP
Paris/France

LE président Emmanuel Macron a réitéré lundi sa volonté de donner une "ambition nouvelle" à l'aide apportée par la France aux pays en développement, qui progressera d'un milliard d'euros (environ 650 milliards de francs) en 2019.

"Après une longue période de baisse" de l'aide publique au développement (APD) française, "le budget 2019 comptera un milliard d'euros en autorisations d'engagements supplémentaires", a souligné le président français, confirmant une annonce faite en février dernier.

"Redonnons à notre politique d'aide au développement une ambition nouvelle", a souhaité M. Macron, dans un discours annuel sur sa politique étrangère devant les ambassadeurs de France.

Dès le début de son mandat, en mai 2017, Emmanuel Macron s'était engagé



Photo : AFP

Le président Emmanuel Macron a confirmé, hier, à Paris, la hausse d'un milliard d'euros de l'aide de la France au développement.

à doper l'aide française au développement, tombée à 0,38% du revenu national brut (RNB) en 2016, pour la faire passer à 0,55% à la fin de son quinquennat, en 2022.

Ce niveau reste toutefois en-deçà de l'objectif international de 0,7% atteint par le Royaume-Uni et l'Allemagne.

Le président a appelé à faire de cette aide "une vé-

ritable politique d'investissement solidaire" et promis "une nouvelle dimension partenariale (...) pour mieux associer la société civile, la jeunesse, les entreprises, les diasporas".

M. Macron a également annoncé "une nouvelle loi d'orientation et de programmation pour entériner notre trajectoire d'aide", une "politique ambitieuse d'évaluation pour suivre les

résultats de cette aide" et "des réorganisations profondes" autour de l'Agence française de développement (AFD).

Ces mesures sont au cœur d'un rapport sur l'aide au développement remis vendredi au Premier ministre français Édouard Philippe par le député Hervé Berville, dont M. Macron a salué le travail.

Les organisations non gou-

vernementales se sont dans l'ensemble félicité de ces annonces.

Friederike Röder, la directrice Union européenne et France de l'ONG ONE, a ainsi salué "la confirmation d'une augmentation historique du budget d'aide au développement pour 2019 et la révision très attendue de la loi de programmation de la politique de développement".

"Reste à savoir précisément comment ces nouveaux fonds seront utilisés", a-t-elle observé, citée dans un communiqué.

Le président de Coordination sud, un groupement de 165 ONG françaises, Philippe Jahshan, s'est également dit "satisfait de l'annonce d'une nouvelle loi d'orientation et de programmation, qui confirmera la trajectoire" de l'augmentation de l'aide française au cours des prochaines années.

En revanche, l'engagement en vue d'une transformation profonde autour de l'AFD demande encore à être précisé, a-t-il souligné auprès de l'AFP.

L'Afrique en bref

Afrique du Sud : suspension du projet de développement du nucléaire civil

L'Afrique du Sud a décidé de mettre en parenthèses son projet controversé de relance de son parc nucléaire civil et privilégiera les énergies renouvelables pour sortir de sa dépendance au charbon, a annoncé lundi son ministre de l'Énergie, Jeff Radebe. "Nous allons lancer une étude pour déterminer s'il nous faudra plus de nucléaire après 2030", a déclaré M. Radebe à la presse en présentant son très attendu plan de production d'électricité, a-t-il indiqué.

Centrafrique : Conflit



Photo : AFP

Des affrontements meurtriers ont opposé samedi et dimanche des groupes armés à Bria, dans le centre-est de la Centrafrique, a appris l'AFP auprès de la Mission de l'ONU dans ce pays et de témoins.

"Il y a eu des affrontements entre les antibalaka le FPRC (Front populaire pour la renaissance de la Centrafrique) avec des pertes dans les deux camps", a déclaré le porte-parole de la Mission de l'ONU en Centrafrique (Minusca), Vladimir Monteiro.

RDC/ Élections

Bemba et les cinq exclus poursuivent le combat devant la justice

AFP
Kinshasa/RDC

LA marche vers des élections apaisées et inclusives traverse une étape-test en République démocratique du Congo où l'ex-chef de guerre Jean-Pierre Bemba, trois ex-Premiers ministres, les héritiers politiques de Patrice Lumumba et la seule femme candidate protestent en justice contre leur exclusion.

L'attention s'est tournée ce lundi vers la Cour constitutionnelle, dernier espoir des six candidats -sur 25- recalés vendredi par la commission électorale.

Ils ont tous annoncé leur intention de saisir la Cour dans le délai légal de 48 heures. La Cour a dix jours pour se prononcer. La publication de la liste définitive des candidats est prévue le 19 septembre, à trois mois des élections annoncées le 23 décembre.

L'opposition et des mouvements citoyens doutent autant de l'indépendance de la Cour que de celle de la commission électorale nationale indépendante (Céni).

L'opposition a accusé la Céni d'obéir aux "injonctions" du pouvoir du président Joseph Kabila pour éliminer ses candidats.

"Il n'y a pas d'inclusivité en dehors de la Constitution, en dehors des normes lé-

gales", a répondu le porte-parole du gouvernement, Lambert Mende, sur la télévision nationale RTNC.

"Pourquoi Joseph Kabila serait-il le seul à respecter la loi?", a-t-il ajouté. Le président, qui ne pouvait pas se représenter, a finalement désigné un dauphin après deux reports des élections depuis la fin de ses mandats en décembre 2016.

"Le verdict de la Cour constitutionnelle est connu d'avance", s'est insurgé sur Twitter le mouvement citoyen Lutte pour le changement (Lucha).

Lucha cite le nom du président de la cour, Benoît Lwamba, ancien conseiller du président Kabila, et du juge Norbert Nkulu, un des trois juges nommés il y a quelques semaines et qui passent pour des fidèles.

A ce stade, pas question pour l'opposition d'un boycott de l'élection, qui ouvrirait une nouvelle phase d'incertitude dans le plus grand pays d'Afrique subsaharienne.

"Voyons-voir ce que la suite va nous réserver au niveau de la Cour constitutionnelle", a temporisé sur France 24 Jean-Pierre Bemba, l'un des favoris à la succession du président Kabila avec ses bastions à Kinshasa et dans l'ouest.

"Pour autant que la Cour soit indépendante", a aussi prévenu M. Bemba, écarté en raison de sa condamna-



Photo : AFP

Les militants de l'opposition devant la Cour constitutionnelle de RDC.

tion pour subornation de témoins devant la Cour pénale internationale (CPI). Lundi matin, une présence policière inhabituelle était visible dans l'enceinte de la Cour, a constaté un journaliste de l'AFP.

Des partisans d'un "lumumbiste" historique se sont rassemblés devant la Cour pour soutenir Antoine Gizenga, 92 ans, vice-Premier ministre au temps du héros national Patrice Lumumba à l'indépendance en 1960 - et, plus récemment, ancien Premier ministre de M. Kabila (2006-2008).

M. Gizenga défend le Parti lumumbiste unifié (Palu) face à un candidat dissident, Adolphe Muzito, lui aussi ancien Premier ministre.

Tous les deux ont été disqualifiés par la commission électorale, le patriarche

parce qu'il n'aurait pas signé lui-même les formulaires ("défaut de qualité du signataire"), et M. Muzito pour "conflit d'intérêt avec le Palu qui conteste sa candidature".

M. Muzito avait annoncé en mars la fin de l'alliance électorale avec la majorité pro-Kabila, avant de quitter le Palu. A cette époque, le patriarche Gizenga avait été salué par le président Kabila en personne lors d'une rencontre.

- Congolais d'origine ou pas -

Deux autres candidats ont été disqualifiés pour "défaut de nationalité (congolaise) d'origine": l'ancien Premier ministre d'ouverture Samy Badibanga (novembre 2016-avril 2017) et la seule femme candidate, une haute-fonctionnaire, Marie-Josée Ifoku Mputa.

La double nationalité est interdite en droit congolais*

M. Badibanga, "congolais d'origine", a déposé sa déclaration de recouvrement de la nationalité congolaise après sa renonciation à sa nationalité belge d'acquisition", selon un extrait du Journal officiel du 7 décembre 2016 reproduit par la Libre belge.

"Je suis congolaise d'origine par mon père et par mère", s'est défendue Mme Ifoku Mputa jointe par l'AFP.

"Pendant un temps, j'ai acquis la nationalité canadienne. En 2011, j'y ai renoncé parce que je savais que j'allais entrer en politique. J'ai reçu un document de répudiation des autorités canadiennes. J'ai recouvré ma nationalité congolaise d'origine", plaide l'ex-vice-gouverneur de la province de la Tshuapa.

Le débat est encore juridique, mais le quotidien d'opposition le Potentiel accuse: "La Majorité présidentielle est totalement engagée à torpiller le processus électoral. Après s'être doté d'un dauphin, le régime en place veut s'assurer par tous les moyens, y compris les coups bas politiques et la tricherie, de gagner les prochaines élections".

A travers le monde

Birmanie: selon l'ONU, l'armée birmane doit être poursuivie pour «génocide»



Photo : AFP

L'ONU dresse une liste terrifiante des atrocités commises contre les Roringyas. Les civils exécutés, les femmes violées, les villages incendiés, les disparitions forcées, la torture, l'esclavage... Toute la panoplie interdite par le droit international, selon l'ONU. Par conséquent, d'après les Nations unies, l'armée birmane doit être poursuivie pour «génocide».

Chine: projet de loi contre le harcèlement sexuel

La Chine prévoit de présenter un projet de loi d'ici 2020 qui rendrait le harcèlement sexuel illégal et dans les entreprises, ferait porter aux employeurs la responsabilité de prévenir de telles agressions.

La loi proposerait une définition légale d'une telle infraction, ce qui n'est pas le cas actuellement en Chine.